

# Recommandations pour les sorties en

## CYCLISME

### Guide pour l'enseignant

#### Définition de l'activité :

Le cyclisme sur route relève du domaine des actions motrices effectuées dans un environnement physique avec incertitude. Il s'agit d'adapter son comportement aux données du milieu, d'apprendre à se déplacer en sécurité dans un environnement aléatoire, de définir et réaliser des projets d'action pour atteindre un but tout en maintenant son équilibre.

#### Conditions de pratique de l'activité :

##### Préalables :

- ⇒ Tout doit être mis en œuvre pour assurer la sécurité des élèves.
- ⇒ La pratique du cyclisme sur route est réservée au cycle 3, la bicyclette comme moyen de locomotion aux cycles 2 **uniquement sur site fermé et protégé hors circulation (cour, stade, parc)**
- ⇒ L'enseignant reste toujours le seul responsable pédagogique.

Lieux de pratique : routes nationales et départementales, chemins carrossables.

##### Vérification des capacités des enfants liées à :

- La maîtrise du vélo : équilibre, contrôle de la vitesse et freinage (travail dans un espace protégé, cour d'école, stade...).
- La connaissance du code de la route : (cf. tests de la sécurité routière).

##### Choix du parcours sur la route :

- Catégories de routes empruntées et dangers particuliers (éviter les routes à grande circulation).
- Dénivelés et distances à parcourir adaptés au niveau des enfants.

##### Conditions d'encadrement obligatoires :

- ⇒ Cette activité nécessite un encadrement renforcé.

	Jusqu'à 12 élèves	Au-delà de 12 élèves
ENCADREMENT	<p><b>* 2 personnes :</b>                      L'enseignant et 1 bénévole agréé.  <b>ou</b>                      L'enseignant et 1 autre enseignant du 1<sup>er</sup> degré.  <b>ou</b>                      L'enseignant et 1 un titulaire du brevet d'état de cyclisme  <b>ou</b>                      L'enseignant et 1 titulaire du BEESAPT.  <b>ou</b>                      L'enseignant et 1 DEUG STAPS.  <b>ou</b>                      L'enseignant et 1 professeur EPS.</p>	<p><b>Une personne par tranche de 6 élèves</b> (personne qualifiée ou bénévole agréé)</p>

Agrément / assurance :

- *Agréments* : chaque intervenant bénévole doit être agréé par la ou le DASEN (ou son représentant). Pour cela, il doit :
- ***Le directeur*** doit avoir transmis une demande aux services académiques quant à *l'honorabilité du bénévole*.
  - avoir participé à une réunion d'information organisée par le CPC.
  - posséder une expérience de la pratique du vélo sur route.
- *Assurance* : l'agrément assure à chaque intervenant une couverture de la responsabilité civile par l'Etat. L'intervenant reste responsable pénalement des enfants qui lui sont confiés. L'assurance individuelle accident est recommandée.

Avant la sortie :

**Il peut être intéressant et judicieux que l'enseignant organisateur d'adresse un courrier d'information à la gendarmerie du secteur ainsi qu'aux maires des différents villages traversés. (Modèles préremplis joints en annexes).**

CONDITIONS D'ORGANISATION :

- Constitution de petits groupes de niveaux (6 élèves) faits par l'enseignant.
- Un accompagnateur avec chaque groupe, il est recommandé de prévoir un VOLTIGEUR (rôle qui peut être tenu par l'enseignant).

ETUDE DU PARCOURS :

Chaque intervenant doit connaître :

- Les dispositions relatives à l'organisation de la classe sur la route.
- L'itinéraire et ses difficultés.
- Les points d'arrêt avec regroupement obligatoire.
- Le lieu de pause pour le ravitaillement.

DOCUMENTS ET INDICATIONS :

Chaque intervenant doit posséder et emporter pour la sortie :

- Le carnet de route de la sortie : descriptif détaillé avec carte et schéma. Ce carnet de route porte le n° de téléphone de l'école et les n° de téléphone d'urgence : le 15 (SAMU) et le 17 (gendarmerie).
- La liste nominative des élèves qui lui sont confiés ainsi que la liste nominative de chaque groupe et de son responsable.
- Il est recommandé de se munir d'un téléphone portable.

MATERIEL INDIVIDUEL :

- Un vélo en parfait état, adapté à la taille du cycliste, vérifié avant le départ.
- Un casque à la norme CE.
- Une tenue adaptée : vêtements confortables de couleurs vives, sous-vêtements en coton, rechange, coupe-vent.
- Des chaussures en bon état.

### L'ESCORTE DES GROUPES :

- Une voiture suiveuse est fortement conseillée (si possible équipée d'un gyrophare orange).
- Elle peut transporter :
  - ✓ Du matériel de réparation.
  - ✓ Une trousse de premier secours.
  - ✓ Un jerrycan d'eau (boire peu mais souvent).
  - ✓ L'alimentation ou le repas, suivant le type de sortie (aliments à fort pouvoir énergétique –fruits secs, pain d'épices...).
  - ✓ Les vêtements des enfants, s'ils n'ont pas de sac à dos.
  - ✓ 3 à 6 balises de chantier.
  - ✓ Un vélo de rechange (voire deux de tailles différentes).

### ***DEROULEMENT DE LA SORTIE :***

#### PLACE DE L'ACCOMPAGNATEUR :

- **DEVANT**, à l'occasion d'une descente longue et à forte déclivité : il règle l'allure.
- **DEVANT**, pour un carrefour jugé difficile : exemple - traverser une voie à grande circulation.
- **EN TERRAIN VARIE ET PLAT** : il peut se placer en fonction d'un soutien particulier à un enfant. Le placement en queue permet de voir l'ensemble du groupe.

#### ROLE DE L'ACCOMPAGNATEUR :

*Il veille au comportement individuel des enfants :*

- Le respect des intervalles.
- La position sur le vélo.
- La bonne tenue du guidon.
- Le placement correct des pieds sur les pédales.
- L'utilisation d'un développement adapté.
- La régularité du pédalage.
- La bonne utilisation des freins.
- L'état de fatigue, l'état de vigilance ...

*Il veille au fonctionnement du groupe :*

- Aux changements de place dans le groupe.
- Il soutient, aide, sécurise.
- Evalue la difficulté pour les enfants et régule.
- Il prend la décision d'arrêter son groupe (en sécurité) si une difficulté sérieuse apparaît ou s'il juge bon de devoir préciser à nouveau une consigne. (voir arrêts en cours de route). .
- Saisit l'occasion de chaque arrêt pour faire le point sur le fonctionnement du groupe.
- **Règle d'or :**
- Chaque responsable de groupe gère ses élèves du début à la fin de la sortie. A aucun moment on ne peut modifier ou mélanger les groupes durant la sortie. Les groupes peuvent être recomposés par l'enseignant(e) entre deux sorties après réflexion

### SECURITE SUR LA ROUTE :

- Rouler en file simple.
- Respecter des intervalles entre chaque enfant : 2 mètres sur le plat, 5 mètres en descente.
- Laisser des espaces entre les groupes pour permettre aux automobilistes de doubler, et les respecter.
- Placer le groupe le plus lent au début.
- Etablir une communication à l'intérieur de chaque groupe (ex : signalement d'un trou, de gravillons, tracteur...).

### LES ARRETS EN COURS DE ROUTE :

- Les enfants doivent se ranger sur le bas-côté, en dehors de la voie de circulation.
- PROSCRIRE l'extérieur d'un virage ou la sortie de virage (intérieur et extérieur) qui peuvent être des zones de sortie de route de véhicule mal contrôlé, le sommet d'une côte ...

### LE FRANCHISSEMENT DES CARREFOURS :

- S'arrêter et ne pas hésiter à scinder le groupe pour le faire traverser à pied, si besoin est.

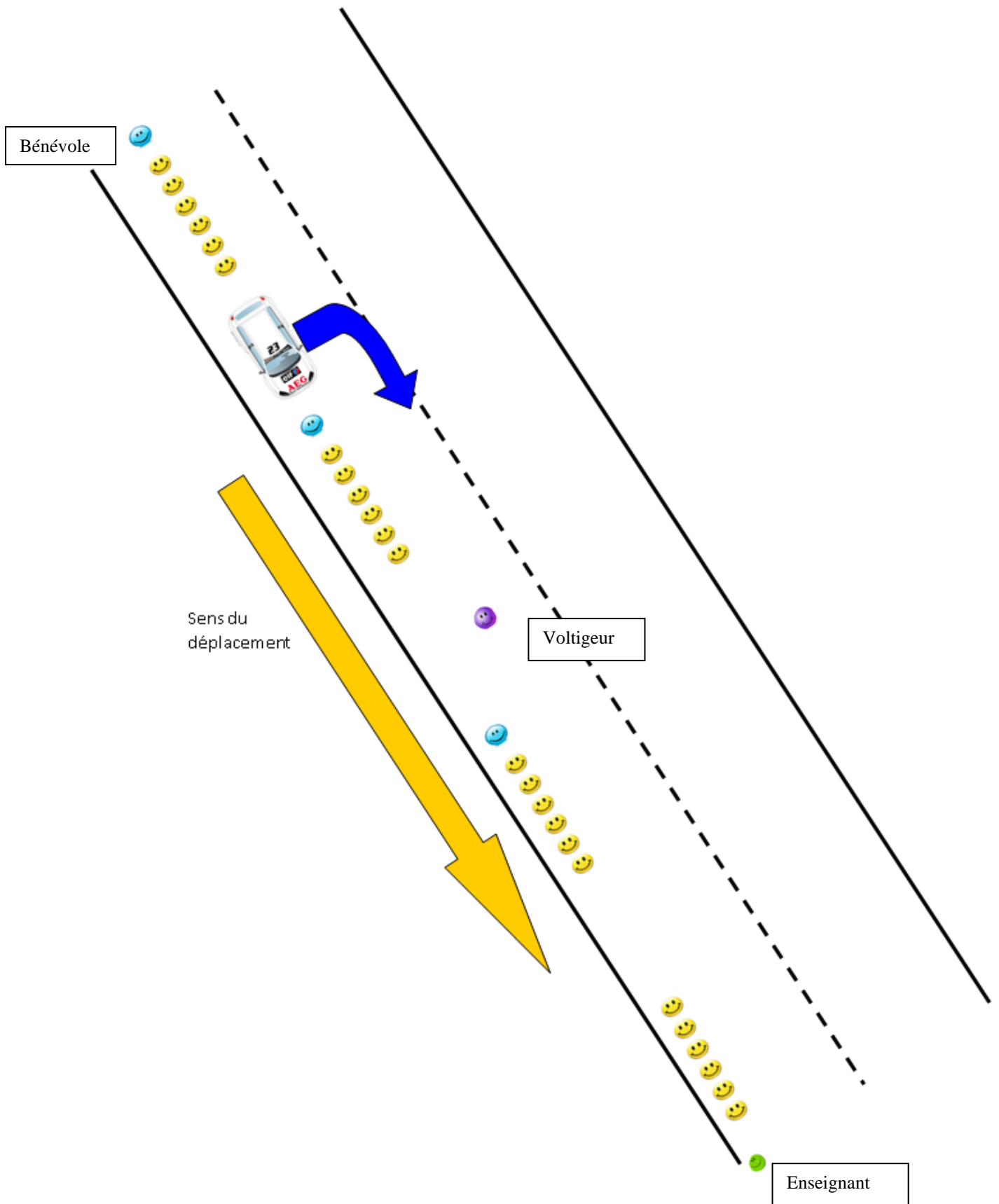
### LE CYCLISTE PIETON :

- Marcher sur la chaussée en tenant le vélo à la main, sur le bord droit dans le sens de la circulation (*article 218 – 1 du code de la route*).

### EN VILLE :

- Respecter la signalisation.
- Ne pas frôler les véhicules garés à droite.
- Ne jamais passer à droite d'un véhicule même à l'arrêt.
- Se tenir à distance des bordures du trottoir (pour éviter un contact éventuel entre la pédale et la bordure).

**SCHEMA D'ORGANISATION D'UN GROUPE CLASSE EVOLUANT SUR LA ROUTE.**



, le 202.

*S/C de M ou Mme le directeur de l'école*

**Objet : 'sortie scolaire à vélo'**

à

**Monsieur le COMMANDANT DE LA GENDARMERIE de -**

Sens de circulation.
-------------------------

*Mon Commandant,*

*Je viens par la présente vous informer que le ..... une classe(ou deux ...) de  
CM (ou autre classe de cycle 3) de l'école de va effectuer une sortie en vélo suivant le plan  
joins en annexe.*

*Cette activité entre dans le cadre de la mise en application du savoir.*

*Je vous prie mon Commandant de recevoir mes plus respectueuses salutations.*

*Signature directrice/directeur*

*enseignant(e)*

, le / / 202.

*S/C de M ou Mme le directeur de l'école.....*

*à*

*Madame, Monsieur le Maire de la commune de.....*

***Objet : 'sortie scolaire à vélo'***

*Je viens par la présente vous informer que le ..... ... classe(s) de CM  
de l'école de .....va/vont effectuer une sortie en vélo et passeront dans votre  
Commune aux alentours de .....*

*Cette activité entre dans le cadre de la mise en application du programme 'savoir rouler à l'école'.*

*Je vous prie, Madame, Monsieur le Maire de recevoir mes plus respectueuses salutations.*

*Signature directrice/directeur*

*enseignant(e)*